

CHÂTILLONNAIS

Le magazine d'information de
la Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais

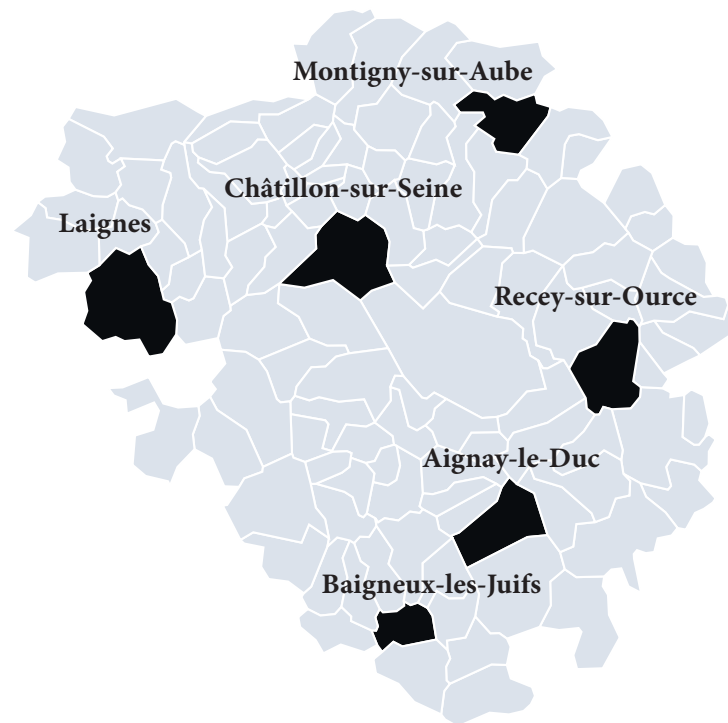
| *mag'*



**Un nouveau médecin
salarié est arrivé**

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

- ◇ création : 1^{er} janvier 2004
- ◇ 107 communes
- ◇ 1 900 km
- ◇ 19 500 habitants
- ◇ 139 conseillers communautaires



Communes membres de la CCPC

Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Autricourt, Baigneux-les-Juifs, Balot, Beaulieu, Beaunotte, Belan-sur-Ource, Belenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncsey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Buxerolles, Cérilly, Chambain, Chamesson, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, Chaume-lès-Baigneux, Chaumont-le-Bois, Chemin-d'Aisey, Coulmier-le-Sec, Courban, Duesme, Échalot, Essarois, Étalante, Étormay, Étrochey, Faverolles-lès-Lucey, Fontaines-en-Duesmois, Gevrolles, Gomméville, Grancey-sur-Ource, Griselles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Jours-lès-Baigneux, La Chaume, Laignes, Larrey, Les Goulles, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Magny-Lambert, Maisey-le-Duc, Marcenay, Massingy, Mauvilly, Menesble, Meulson, Minot, Moitron, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Montmoyen, Mosson, Nicey, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Puits, Prusly-sur-Ource, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Marc-sur-Seine, Savoisy, Semond, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Sainte-Colombe-sur-Seine, Terrefondrée, Thoirs, Vannaire, Vanvey, Vertault, Vauxhaulles-sur-Aube, Villaines-en-Duesmois, Villedieu, Villers-Patras, Villiers-le-Duc, Villotte-sur-Ource, Vix, Voulaines-les-Templiers.

Sommaire

ACTUALITÉS

4

CES CHÂTILLONNAIS QUI ENTREPRENNENT

19

ENVIRONNEMENT

20

ÉCONOMIE

22

CENTRE SOCIOCULTUREL & DE LOISIRS

24

ENFANCE - JEUNESSE

30

AU CŒUR DE NOS COMMUNES

34

CULTURE

40

Édito

Châtillonnaises, Châtillonnais,

Territoire rural d'exception, le Pays Châtillonnais rassemble 107 communes unies par une même ambition : offrir à chacun un cadre de vie de qualité, solidaire et dynamique.

Face aux enjeux actuels, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais agit avec responsabilité et pragmatisme. L'accès aux soins demeure notre priorité : nous menons un travail constant pour attirer et accompagner de nouveaux professionnels de santé, afin de garantir une offre médicale de proximité indispensable au bien-vivre dans notre territoire. Cette action s'inscrit dans une gestion financière rigoureuse, qui permet de préserver l'équilibre budgétaire tout en poursuivant des investissements utiles et durables.

Le dynamisme et le rayonnement culturel du Pays Châtillonnais ont également été mis à l'honneur à l'occasion de la visite par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco de l'exposition Marc Bohan : Les années Dior, un temps fort qui a souligné la qualité du travail mené par les équipes du musée, avec le soutien de la Communauté de Communes.

À travers ce magazine, découvrez les projets, les initiatives ainsi que les femmes et les hommes qui font vivre le Pays Châtillonnais au quotidien. Ensemble, avec les élus, les agents et les acteurs locaux, nous poursuivons notre action pour un territoire attractif et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Le Président de la
Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Éditeur

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais
9-11 rue de la Libération - BP 40103
21400 Châtillon-sur-Seine Cedex
Tél. : 03 80 81 57 57
Fax : 03 80 81 58 59
www.chatillonnais.fr

Directeur de la publication

Jérémie Brigand

Responsable de la rédaction

Jean-Michel Mars

Imprimeur

L'imprimeur Simon
25290 Ornans

Date de parution : Février 2026
Tirage : 11 150 exemplaires
Dépôt légal à parution
ISSN : 2646-8344



Installation d'un 3^{ème} médecin et mise en place d'une permanence médicale à Baigneux-les-Juifs L'accès aux soins est renforcé sur le territoire Châtillonnais

Dans un contexte de pénurie nationale de professionnels de santé, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a renforcé, ces derniers mois, sa démarche active de recherche de médecins généralistes. Fondée sur un accompagnement personnalisé, cette initiative porte aujourd'hui ses fruits avec des résultats concrets.

Après l'installation en exercice libéral du Docteur Françoise Colomb en avril 2025, puis la création d'un centre de santé avec le recrutement du Docteur François Galmiche en septembre 2025, la Communauté de Communes est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'un 3^{ème} médecin généraliste. Cette arrivée est historique car c'est la première fois que trois médecins s'installent sur le territoire au cours d'une même année.

Le Docteur Agathe Debray a commencé son exercice en tant que médecin salarié de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Cette initiative confirme notre engagement à offrir aux habitants un accès à des soins de qualité, et ce, malgré les difficultés rencontrées pour recruter des professionnels de santé en milieu rural. Un centre de santé porté par une intercommunalité, c'est une première en Bourgogne Franche Comté. En offrant un cadre de travail attractif pour les médecins, cet investissement contribue à pallier le manque de professionnels de santé sur un territoire longtemps fragilisé.

Des créneaux d'urgence sont également mis en place pour les patients ayant déjà un médecin traitant, afin de leur offrir un accès rapide aux soins en cas d'urgence.



AGATHE DEBRAY

Médecin salarié de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

« La Communauté de Communes m'a présenté son projet de création d'un centre de santé composé de médecins salariés. Le courant est bien passé avec les élus, j'ai tout de suite été séduite par ce projet et c'est ainsi qu'après plusieurs mois d'échanges, mon arrivée s'est faite naturellement. »

MAUD LACHOUETTE

Vice-présidente en charge de la santé

« Nous ne voulons laisser personne de côté. Ce nouveau médecin salarié répond à une demande croissante et permet aussi d'envisager des consultations délocalisées dans les communes rurales, afin de faciliter l'accès aux soins de ceux qui en ont le plus besoin. »



La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais développe son action en matière de santé : une permanence du centre de santé sera assurée tous les 15 jours à Baigneux-les-Juifs par le Docteur Agathe Debray.



Délocalisation à Baigneux-les-Juifs

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs mois par la collectivité pour consolider l'offre de soins de proximité sur le territoire. Cette nouvelle permanence médicale vient compléter un dispositif déjà unique en Bourgogne-Franche-Comté.

Grâce à la présence du Docteur Debray, des consultations de médecine générale sur rendez-vous sont désormais accessibles à Baigneux-les-Juifs, évitant à de nombreux habitants de devoir parcourir de longues distances. Cette nouvelle offre de proximité traduit la volonté collective d'agir concrètement pour la santé en Pays Châtillonnais.

Contacter notre secrétaire médicale Corinne Pinel au : 03 53 63 18 35

« En matière de santé, les Châtillonnais attendent des actes et c'est ce que nous faisons en favorisant l'installation d'un 3^{ème} médecin. C'est un exemple visible de notre volonté de répondre aux besoins des habitants. Nous sommes fiers de constater que cet engagement est désormais une réalité pour tous. La santé des Châtillonnais est notre priorité. »

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Deux nouveaux professionnels de santé s’installent sur le territoire Châtillonnais !

Orthophonie et psychiatrie : l’offre de soins continue de s’élargir

La Communauté de Communes est constamment dans l’action afin d’attirer des professionnels de santé qui viendront s’installer en Pays Châtillonnais. Bien que la priorité soit donnée à la recherche de médecins généralistes, il ne faut pas pour autant oublier les autres professions médicales, dont certaines manquent sur le territoire.

C’est ainsi que des initiatives ont été prises ces dernières années, avec un dispositif de bourse destinée aux étudiants en orthophonie. Celle-ci permet d’accompagner les étudiants durant leur formation, en contrepartie de leur engagement à exercer un certain nombre d’années sur le territoire à l’issue de leurs études.



Le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souligne que l’arrivée de Manon Chardon est l’aboutissement de l’accompagnement mis en place via les bourses étudiantes de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes est déjà à l’origine de l’installation de la seule orthophoniste libérale du Châtillonnais, Caroline Chaillard, qui s’est engagée et installée il y a près de 2 ans.

Aujourd’hui, Manon Chardon, accompagnée depuis 4 ans, s’installe en tant qu’orthophoniste libérale à la maison de santé de Châtillon-sur-Seine. Cette implantation constitue une véritable victoire collective pour le territoire. Elle montre que, grâce à des actions ciblées et volontaristes, il est possible d’accroître l’offre de soins et de répondre aux besoins de la population. La Communauté de Communes réaffirme ainsi sa volonté d’innover afin d’améliorer la qualité de vie et l’attractivité du Pays Châtillonnais.

MANON CHARDON – Orthophoniste de la Maison de Santé

« Après 5 années d’études à Lyon, c’est avec beaucoup de joie que je rejoins le territoire en tant qu’orthophoniste libérale au sein de la Maison de Santé. Je suis ravie de revenir dans ma région natale pour y exercer ce beau métier […] Je tiens à remercier la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, qui m’a soutenue dès ma 2^{ème} année d’études. J’espère désormais pouvoir contribuer activement à la santé et au bien-être des habitants du Châtillonnais. »

L’arrivée du Docteur Vautrin, psychiatre, marque une nouvelle avancée pour l’offre de soins du Pays Châtillonnais. Cette venue confirme l’efficacité du travail collectif mené au sein de la Maison de Santé et des actions engagées par la Communauté de Communes.

MARIE-SOPHIE VAUTRIN

Psychiatre de la Maison de Santé

« Je connais des professionnelles de la Maison de santé de Châtillon-sur-Seine. Après une visite des locaux et des échanges avec l’équipe, j’ai beaucoup apprécié le cadre et l’esprit pluridisciplinaire du lieu, ce qui m’a convaincue de rejoindre la structure. »



Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais conduit une politique volontariste pour renforcer l’accès aux soins, en créant les conditions d’accueil nécessaires à l’installation de nouveaux professionnels. Cette dynamique s’est traduite, en 2025, par l’arrivée de plusieurs professionnels de santé, répondant à des besoins exprimés depuis longtemps par les habitants.

La venue du Docteur Marie-Sophie Vautrin s’inscrit pleinement dans cette continuité. Son installation est rendue possible grâce au travail mené par les professionnels de la Maison de Santé, qui ont su créer un environnement propice à l’exercice coordonné, et grâce au soutien direct de la Communauté de Communes, notamment via l’aide à l’installation et l’accompagnement administratif proposé aux nouveaux praticiens.

L’accueil de cette spécialiste constitue une avancée importante pour le territoire : elle permettra de renforcer la prise en charge en santé mentale et d’offrir un accès local à des consultations particulièrement attendues. Une étape supplémentaire pour améliorer durablement l’offre de soins et répondre, au plus près, aux besoins des habitants du Pays Châtillonnais.

PSYCHIATRE / PSYCHOLOGUE : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Le psychiatre est un médecin : il diagnostique et peut prescrire des traitements.

Le psychologue est un spécialiste de l’accompagnement : il ne prescrit pas.

Deux professions complémentaires, au service de la santé mentale.

La Communauté de Communes soutient les futurs professionnels de santé

Préparer l'avenir des soins en Pays Châtillonnais

Pour anticiper les départs à la retraite et renforcer durablement l'offre de soins de proximité, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais accompagne des étudiants qui se destinent à exercer sur le territoire. À travers l'attribution de bourses d'études, elle soutient des parcours en médecine générale, en chirurgie dentaire et en orthophonie, au service de l'accès aux soins pour tous.

UN FUTUR MÉDECIN GÉNÉRALISTE SOUTENU DANS SON PARCOURS



Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de l'installation de professionnels de santé, la Communauté de Communes a attribué une bourse d'études à Camille Didelot, originaire de la Haute-Marne et actuellement interne en médecine en première année. Récemment installé en Pays Châtillonnais dans le cadre de son internat, il y a trouvé un cadre de vie et de travail en adéquation avec ses attentes.

Cette bourse l'accompagnera jusqu'à la fin de ses études, en échange de son engagement à exercer comme médecin généraliste sur le territoire à l'issue de sa formation. Une perspective encourageante dans un contexte national de tension médicale.

CAMILLE DIDELOT - Étudiant en 1ère année d'internat de médecine

« Souhaitant exercer en milieu rural à l'issue de mon internat et vivant depuis peu en Pays Châtillonnais avec ma famille, il m'a paru naturel de candidater à la bourse proposée par la Communauté de Communes à destination des futurs médecins. Outre l'avantage financier évident que me procure cette bourse, ce pacte créé avec le Pays Châtillonnais a renforcé mon envie de travailler sur ce territoire manquant de médecins généralistes. »

UN FUTUR DENTISTE ACCOMPAGNÉ DANS SA FORMATION

L'arrivée annoncée d'Hugo Munier, futur dentiste, constitue une avancée majeure pour l'accès aux soins sur le territoire. Alors que la raréfaction des dentistes touche aujourd'hui l'ensemble du pays, y compris les zones urbaines, cette bourse d'études permet d'anticiper et de sécuriser durablement la présence d'un jeune professionnel en Pays Châtillonnais. Elle marque une réussite concrète et ouvre des perspectives encourageantes pour l'avenir de l'offre de soins sur le territoire.



HUGO MUNIER

« Né et ayant grandi près de Châtillon-sur-Seine, je suis heureux de pouvoir m'installer dans le Châtillonnais une fois mes études d'odontologie terminées. La bourse d'études de la Communauté de Communes est une aide très précieuse, qui me permet de me consacrer entièrement à ma formation. Je suis vraiment reconnaissant pour ce soutien et j'ai hâte de m'engager auprès des habitants du territoire. »

UNE ORTHOPHONISTE ENCOURAGÉE À S'INSTALLER SUR LE TERRITOIRE

L'attribution d'une bourse d'études à Floriane De Smidt, future orthophoniste, représente une opportunité supplémentaire pour renforcer l'offre de soins du territoire. En soutenant son parcours, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais anticipe des besoins croissants, notamment en matière de suivi du langage et de la communication, et poursuit sa stratégie en faveur d'un accès aux soins diversifié et de proximité.

FLORIANE DE SMIDT

« Je suis extrêmement reconnaissante pour ce geste de la Communauté de Communes qui me permettra de poursuivre ma formation jusqu'à l'obtention du certificat de capacité d'orthophonie. Je me prépare aux examens du troisième semestre en comptant sur une nouvelle réussite qui sera le sésame d'une future collaboration au service des habitants du châtillonnais si chers à mon cœur. »

« Il faut anticiper ! Dans les années qui viennent, des professionnels de santé vont partir en retraite. Si on ne fait rien, d'ici 3-4 ans nous nous retrouverons avec des patients sans médecin traitant. [...] Nous participons aux colloques et nous continuons nos démarches dans les universités. Aujourd'hui, nos efforts sont récompensés. C'est une excellente nouvelle pour le territoire. »

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Deux nouveaux kinés pour Laignes

Un couple de professionnels s'installe

Bonne nouvelle pour l'accès aux soins : un nouveau cabinet de masso-kinésithérapie a ouvert ses portes à Laignes en janvier 2026, porté par un couple de praticiens récemment arrivés sur le territoire.



Signature de l'aide à l'installation de Monsieur Graciov

Suite au départ de Monsieur Marck, kinésithérapeute installé de longue date à Laignes, la commune accueille un nouveau professionnel de santé avec l'arrivée d'Alexandru-Paul Graciov, kinésithérapeute originaire du Lot-et-Garonne. Soucieux de garantir la continuité des soins, Monsieur Marck s'est personnellement investi dans la recherche de successeurs, permettant une transition sereine pour les patients du territoire.

Après plusieurs années d'exercice à Marmande, Alexandru-Paul Graciov a choisi de s'installer à Laignes pour son cadre de vie, sa tranquillité et la qualité de ses services de proximité. Depuis janvier 2026, il exerce principalement auprès d'un public adulte et senior, en cabinet au 5 rue des Moulins, à domicile ainsi qu'auprès des résidents de l'EHPAD.

Son épouse, également masseur-kinésithérapeute, le rejoindra au cours de l'année, afin de renforcer l'offre de soins locale. Elle orientera plus particulièrement sa pratique vers la prise en charge des enfants, permettant ainsi une complémentarité bénéfique pour les patients.

Prenez rendez-vous dès maintenant, contactez le : 07 89 84 03 17

Grâce à cette arrivée, la commune retrouve un kinésithérapeute, une excellente nouvelle qui vient compléter l'offre existante aux côtés du médecin généraliste et de la pharmacie. Par ailleurs, Monsieur Graciov est le premier professionnel de santé à bénéficier de la bourse dédiée à l'acquisition de matériel médical mise en place par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

Engagement tenu, les travaux commencent

Centre de dialyse : c'est parti !

Samedi 17 janvier, la première pierre du futur centre de dialyse a été posée à côté de la Maison de Santé de Châtillon-sur-Seine. Un projet structurant porté par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour renforcer l'offre de soins de proximité.

À l'initiative de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et après quatre années d'échanges avec les autorités sanitaires, un centre de dialyse va voir le jour à Châtillon-sur-Seine.

Ce projet de santé ambitieux répond à un besoin essentiel du territoire : permettre aux patients atteints d'insuffisance rénale de bénéficier de leurs soins au plus près de leur lieu de vie. Jusqu'à présent, beaucoup étaient contraints d'effectuer plusieurs fois par semaine de longs trajets vers Troyes, Chaumont ou Dijon, soit 30 000 kilomètres par an, avec des conséquences lourdes sur leur quotidien, leur fatigue et leur organisation personnelle.



Pose de la 1^{ère} pierre en présence de François Jager et de patients dialysés

L'implantation d'un centre de dialyse à Châtillon-sur-Seine va profondément améliorer leur qualité de vie. Elle permettra un accès facilité aux soins, dans un environnement médical de proximité, et offrira des conditions de prise en charge plus humaines, plus confortables et plus apaisées.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une stratégie globale menée depuis plusieurs années par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour structurer un véritable écosystème de santé autour de l'hôpital, renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels médicaux et diversifier l'offre de soins proposée aux habitants.

Porté par la collectivité, ce projet représente un investissement d'un million d'euros. Il comprendra également des consultations externes en néphrologie, renforçant ainsi la filière de soins spécialisée sur le territoire.

NOUVEAUTÉ :

Suite à cette réalisation, un néphrologue assurera des consultations ouvertes à tous au centre de dialyse.

« Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de l'Agence Régionale de Santé de renforcer le maillage territorial et il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien, depuis 4 ans, de la Communauté de Communes. Les travaux débiteront ce mois-ci pour une ouverture prévue en février 2027. »

François Jager - Directeur Délégué de Santéllys

Une collaboration réussie à Châtillon-sur-Seine

La Communauté de Communes soutient le service des urgences de l'hôpital

Dans un contexte national où les services d'urgence sont fortement sollicités, le centre hospitalier de Châtillon-sur-Seine illustre comment la coopération entre les médecins généralistes et l'hôpital peut améliorer concrètement le parcours de soins des patients.

La santé est notre bien le plus précieux, s'il y a un service auquel les châtillonnais sont attachés, c'est celui des urgences, et en ce qui concerne le domaine de la santé, les avancées découlent d'actes concrets. Pour cette raison, le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a signé avec l'hôpital une autorisation d'exercice de son médecin salarié, le Docteur Galmiche, aux urgences.

Ainsi, le Docteur Galmiche viendra renforcer le service des urgences, notamment le week-end, ce qui permettra d'assurer la continuité des soins de jour comme de nuit et un suivi médical de qualité. Sa présence offrira également un peu de répit aux membres du personnel soignant grâce à un roulement de travail plus important.

Chaque semaine, des services d'urgence sont obligés de fermer temporairement la nuit par manque de médecins, comme dernièrement à Saint-Dizier, Gray, Langres ou encore Nevers. Grâce à la mobilisation et à la motivation du personnel soignant, cela ne sera pas le cas des urgences de Châtillon-sur-Seine.



Signature du contrat au Centre Hospitalier

DOCTEUR JEAN-PIERRE RIFLER - Chef du service des urgences

« La collaboration avec le Docteur Galmiche est un exemple concret de ce que les médecins généralistes et l'hôpital peuvent accomplir ensemble. Elle permet d'offrir aux patients un parcours de soins clair, efficace et adapté à leurs besoins. »



Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or

Le 7 octobre 2025, le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a sollicité par écrit l'Agence Régionale de Santé au sujet de l'état de vétusté de certains services de l'hôpital de Châtillon-sur-Seine. Afin d'être attractif pour les professionnels de santé et de garantir de meilleures conditions de travail pour les agents hospitaliers en place, il est urgent d'engager des travaux de rénovation.

En retour, la Communauté de Communes a été informée qu'une enveloppe exceptionnelle de 400 000 euros a été octroyée par l'Agence Régionale de Santé au site de Châtillon-sur-Seine afin de rénover le service des consultations.

Par ailleurs, il vient d'être décidé en conseil de surveillance, la réalisation de travaux de rénovation sur la toiture et les canalisations de l'hôpital, la poursuite des travaux de rénovation du service de médecine et de l'EHPAD de la Douix et l'acquisition de matériel pour un total proche d'un million d'euros sur le site de Châtillon-sur-Seine. Ces mesures pour lesquelles nous nous sommes battus vont dans le sens de l'intérêt général.

Bien que la situation reste fragile, nous devons collectivement continuer à soutenir nos hôpitaux de proximité, ils sont la garantie d'un accès aux soins pour les habitants du monde rural.

Un nouvel accès de proximité à l'imagerie médicale qui vient diversifier l'offre de santé

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais installe une IRM mobile !

Après trois années d'un travail mené par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, l'Agence Régionale de Santé a donné dernièrement son autorisation finale pour l'installation d'une IRM mobile au centre hospitalier de Châtillon-sur-Seine. Une avancée majeure pour l'accès aux soins sur le territoire.

Une IRM mobile sera installée à Châtillon-sur-Seine au cours du dernier trimestre 2026, sur le parking du centre hospitalier. Porté par le Groupe Résonance Imagerie et la Communauté de Communes ce projet permettra de proposer localement des examens d'imagerie par résonance magnétique, sur prescription médicale, dans des conditions équivalentes à celles d'une IRM fixe.

Cette nouvelle offre constitue une réponse concrète aux difficultés d'accès à l'IRM rencontrées par de nombreux habitants du territoire. Elle permettra de réduire significativement les délais d'attente, de limiter les déplacements longs et contraignants vers les centres les plus éloignés, et d'améliorer le confort des patients, notamment pour les publics les plus fragiles.

Cette réussite est le fruit de quatre années de travail partenarial entre la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, l'Agence Régionale de Santé et le Groupe Résonance Imagerie, afin d'obtenir l'ensemble des autorisations et accréditations nécessaires. Il s'agit d'une première en Bourgogne-Franche-Comté, illustrant une volonté commune d'innover pour garantir un accès équitable à l'imagerie médicale en milieu rural.



IRM mobile

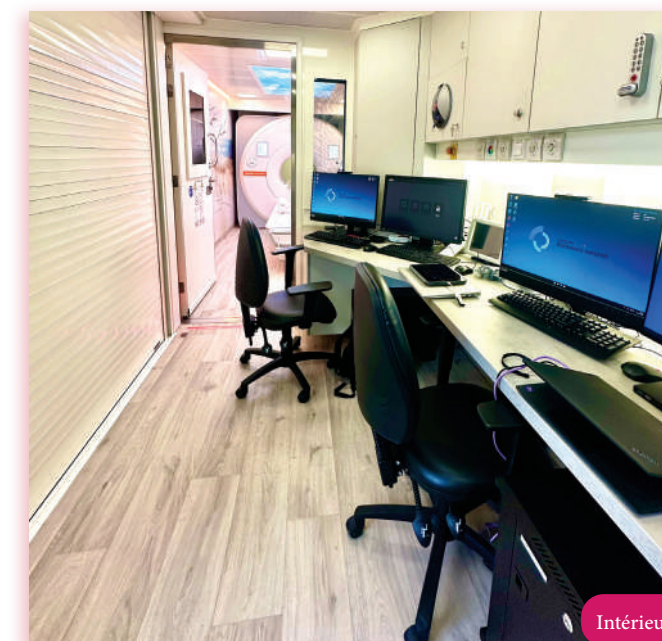
Au-delà de la réduction des délais pour la prise de rendez-vous et des distances, l'implantation de cette IRM mobile participe à la sécurisation des parcours de soins, au renforcement de l'offre médicale de proximité et à l'attractivité sanitaire du territoire. Une unité mobile IRM sera présentée en démonstration à Châtillon-sur-Seine le 21 février, avant sa mise en service définitive prévue à l'automne 2026.

À propos du Groupe Résonance Imagerie

Le Groupe Résonance Imagerie est un réseau de médecins radiologues indépendants. Il regroupe 60 centres d'imagerie médicale, 700 collaborateurs et 120 médecins associés. Le groupe est présent en Île-de-France, dans les Hauts-de-France, en Normandie et en Centre-Val de Loire et donc prochainement en Bourgogne-Franche-Comté à Châtillon-sur-Seine.



Intérieur



Intérieur

“ L'arrivée de cette IRM mobile à Châtillon-sur-Seine constitue une avancée importante pour l'accès aux soins de proximité. Elle répond à un besoin concret des habitants et des professionnels de santé du Pays Châtillonnais. Je remercie la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, pour son engagement à nos côtés depuis trois ans pour obtenir les autorisations nécessaires et défendre ce beau projet sans relâche

David Corcos, Directeur Général du Groupe Résonance Imagerie



Dettes en baisse et fiscalité maîtrisée au service du territoire

Des finances solides pour investir durablement

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais mène une gestion financière rigoureuse. Cette trajectoire vertueuse permet à la collectivité de réduire sa dette, de contenir la fiscalité et de poursuivre ses investissements structurants au bénéfice des habitants et du territoire.

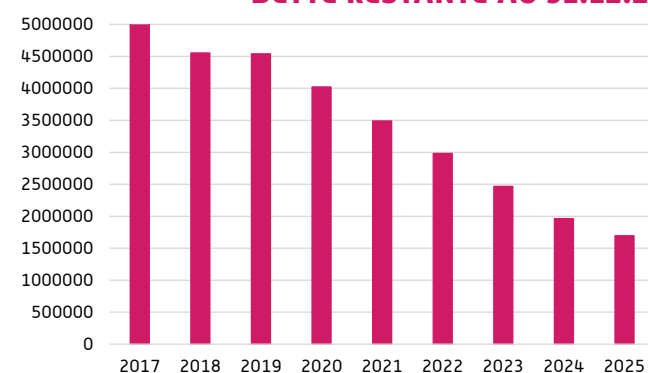
La dette de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais est en baisse constante.

La bonne gestion de notre collectivité permet de dégager des marges de manœuvre pour financer les investissements sans aucun recours à l'emprunt. Ce fut le cas pour la construction de l'espace économique numérique, la rénovation de la déchèterie de Sainte-Colombe-sur-Seine. Il en sera également ainsi pour la construction du centre de dialyse. Alors que nos partenaires financiers ne pourront certainement plus subventionner les projets des mairies et des communautés de communes à hauteur de 80%, comme c'était le cas jusqu'à présent, notre bonne gestion nous permet d'envisager le futur sereinement et de ne pas repousser nos investissements dans le temps. Ces résultats ne peuvent que nous encourager et nous conforter dans l'idée que nos choix sont les bons.

ÉVOLUTION DE LA DETTE

2017	2018	2019
5 021 253	4 554 378	4 540 704
2020	2021	2022
4 021 165	3 491 058	2 983 175
2023	2024	2025
2 468 090	1 963 572	1 695 138

DETTE RESTANTE AU 31.12.25



Une fiscalité maîtrisée au bénéfice de nos concitoyens.

Le fruit de notre bonne gestion, sans la contrainte d'un lourd endettement, permet à notre collectivité de maîtriser ses charges fixes, gage de bonne santé pour ses finances, et d'éviter ainsi de recourir à la hausse de la fiscalité. **Nous sommes la seule Communauté de Communes de Côte d'Or à avoir baissé la fiscalité durant ce mandat** et ceci sans renoncer à investir et soutenir de nombreux projets sur le territoire. Qui plus est, des exonérations de taxes ont pu être instaurées entre autres pour des acteurs des secteurs économiques et médicaux. Depuis une quinzaine d'années, nous avons fait le choix de diminuer à 3 reprises les taux des 4 taxes d'imposition afin de préserver votre pouvoir d'achat.

DES TAUX D'IMPOSITIONS EN BAISSÉ CONSTANTÉ

	2012	2013 à 2014	2015 à 2023	2024	2025
Taxe habitation (%)	5.34	5.18	5.08	4.88	4.88
Taxe foncière sur les propriétés bâties (%)	5.28	5.12	5.02	4.83	4.83
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (%)	10.58	10.26	10.05	9.66	9.66
Cotisation foncière des entreprises (%)	5.28	5.12	5.02	4.83	4.83

Savoir-faire, rencontres et promotion du territoire

Le Pays Châtillonnais à la Foire de Dijon

Du 7 au 11 novembre 2025, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a été accueillie sur le stand de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) à la Foire Internationale et Gastronomique de Dijon, offrant une visibilité exceptionnelle aux producteurs et artisans du territoire.

Pendant cinq jours, le Hall Gastronomie a vibré aux saveurs et au savoir-faire du Pays Châtillonnais. Vignerons, distilleries, producteurs et artisans ont présenté leurs spécialités au public, entre dégustations, rencontres et échanges chaleureux.



Cette présence a permis aux visiteurs de découvrir l'authenticité et la qualité des produits locaux, mais aussi d'échanger avec des professionnels passionnés, attachés à leur territoire et à leurs traditions.

Au-delà des découvertes gustatives, l'événement a illustré l'engagement de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour soutenir les filières locales et promouvoir, sur une scène régionale majeure, l'identité gastronomique et artisanale du territoire.

Une participation réussie qui a offert au Pays Châtillonnais une vitrine de choix, renforçant son attractivité et mettant en lumière la richesse de ses productions.

La prévention au plus près des habitants

Parcours Découverte : un bilan prometteur pour la santé des seniors

Près de 60 participants ont pris part au Parcours Découverte organisé par la FAPA Séniors 21, en partenariat avec le Contrat Local de Santé porté par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Une opération qui confirme l'intérêt d'actions de proximité pour renforcer la prévention et le bien-être des habitants.

La FAPA Séniors 21 et le Contrat Local de Santé dressent un premier bilan très positif du Parcours Découverte des Ateliers Bonjour, mené ces dernières semaines dans les communes de La Chaume, Magny-Lambert, Chaumont-le-Bois et Minot. Au total, près de 60 habitants ont participé à ces rencontres itinérantes, pensées pour faire connaître les ateliers proposés et recueillir les besoins et attentes des seniors du territoire.



Initiation à l'atelier nutrition à Minot



Initiation équilibre à La Chaume

Au fil des animations - bien-être, mémoire, activités physiques douces, ateliers créatifs ou moments conviviaux - les participants ont pu échanger librement et exprimer leurs préoccupations. Cette démarche de proximité permet d'identifier plus finement les réalités de terrain et de renforcer l'accès à la prévention dans les villages du Pays Châtillonnais.

Les enseignements tirés de ces quatre temps d'échange serviront désormais à adapter et co-construire les prochaines actions de santé auprès des seniors. Une dynamique collective essentielle pour répondre au mieux aux besoins du territoire.



Parcours type dans l'atelier équilibre



Parcours découverte de la FAPA21 à Magny-Lambert

Premier dossier LEADER

Le Châtillonnais ouvre le bal !

Le programme LEADER ?

Le programme LEADER est piloté par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Ce dispositif permet de mettre en œuvre des projets territorialisés, intégrés et innovants, adaptés aux besoins du territoire.



Jardins

C'est une belle reconnaissance pour le territoire : le tout premier dossier LEADER stratégie de Bourgogne-Franche-Comté vient d'être programmé... et il est en Châtillonnais !

Il s'agit du dossier de réhabilitation de l'abbaye de Molesme, porté par Marie-Christiane de La Conté, projet qui bénéficie d'une subvention LEADER destinée à soutenir la restauration des quatre travées centrales de l'aile sud.

Au-delà de la préservation du patrimoine, c'est dans une volonté de transmission au public que s'inscrivent ces travaux. Entre augmentation des périodes d'ouverture, programme d'animations et création d'activités annexes en lien avec le patrimoine de saint Robert, il y en a pour tous les goûts. Ainsi, il est désormais possible de parcourir les jardins de l'abbaye et faire l'expérience d'un repas sensoriel, ou encore déambuler dans la roseraie pour découvrir la fameuse rose abbaye de Molesme. Pour les animations, tous les publics peuvent participer à des expositions, soirées contes, balades aux chandelles ou encore conférences.

Une véritable immersion entre culture, histoire et légende...



Façade

« Les fonds Leader vont permettre à l'abbaye de Molesme de retrouver sa dignité et son rayonnement avec la poursuite des travaux de restauration et la création d'un espace dédié à la visite, et tout ceci grâce à l'accompagnement et au soutien sans faille de la Communauté de Communes. Je suis particulièrement reconnaissante et fière de cette aide financière, certes, mais aussi morale, témoignant d'une grande confiance dans ce projet qui va donner une nouvelle offre culturelle et touristique irradiant le territoire et participant activement à son développement, comme ce le fut du temps de saint Robert et des débuts des cisterciens. »

Marie-Christiane de La Conté, propriétaire de l'abbaye de Molesme

Nouvelles filières, tri facilité et équipements modernisés

Inauguration de la déchèterie de Sainte-Colombe-sur-Seine

L'inauguration de la déchèterie de Sainte-Colombe-sur-Seine marque une étape importante pour le territoire. Plus qu'un simple lieu de dépôt, ce site rénové porte un message clair : la transition écologique se construit ici, au quotidien, à travers des actions concrètes et accessibles à tous.



Déchèterie rénovée

Pour faciliter le geste de tri, les zones de dépôts ont été entièrement réorganisées. Déchets verts, cartons, gravats, encombrants, écomobilier... chaque catégorie dispose désormais d'un espace clairement identifié, pensé pour rendre le tri plus simple, plus rapide et plus sûr. L'ajout de nouvelles bennes permet également d'accueillir des filières supplémentaires, en particulier celles du plâtre, des palettes bois et des plastiques, répondant aux évolutions réglementaires et aux besoins réels du territoire.

Au-delà des travaux, cette déchèterie rénovée illustre l'ambition de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais : proposer des solutions concrètes et durables pour préserver l'environnement, valoriser les déchets et accompagner la transition écologique au plus près du terrain. Une avancée utile, visible et partagée, au service de tous les habitants.



Un projet accompagné par la Communauté de Communes

Nouvel aménagement pour le moulin Lemoine

En 2022, l'EPAGE Sequana a acquis le moulin Lemoine et a depuis mené de nombreuses études et diagnostics, qui ont conduit au désamiantage et à la démolition des bâtiments en 2024-2025, puis à la définition d'un projet d'aménagement ambitieux et structurant pour le territoire.

Avec pour fil conducteur l'équilibre entre enjeux environnementaux, gestion des risques, mise en valeur du patrimoine et qualité des usages, la métamorphose du site du moulin Lemoine en lieu de transition entre le centre-ville et les milieux naturels s'inscrit dans une démarche évolutive et respectueuse du vivant, où se conjuguent gestion hydraulique et écologique, mémoire du paysage, sensibilisation et nouveaux usages collectifs.

La phase accompagnée par les dispositifs portés par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais concerne les aménagements hydromorphologiques, paysagers et pédagogiques et vise plusieurs objectifs: assurer la restauration écologique de la Seine et de la Douix, renaturer des espaces et aménager un espace public à vocation pédagogique. Ce futur site permettra notamment de sensibiliser le public aux milieux aquatiques et humides, à la gestion des risques liés aux inondations et aux étiages, tout en valorisant le patrimoine local.

L'ensemble de l'opération, réparti en plusieurs phases et dont le coût total est estimé à près de 2 millions d'euros, est accompagné par de nombreux partenaires financiers, parmi lesquels l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil départemental de Côte-d'Or, l'EPTB Seine Grands Lacs, la Métropole du Grand Paris, la commune de Châtillon-sur-Seine, la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du dispositif Territoires en Actions et l'État via les Fonds vert mesures PCAET grâce à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.



Panneaux pédagogiques

« Grâce aux contrats et programmes que nous construisons avec l'Europe, la Région et l'Etat et que nous animons, le volet paysager et pédagogique de ce projet a pu être soutenu financièrement. Il permettra d'appréhender les enjeux environnementaux par des outils de médiation valorisant la faune flore locale »

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Rendre le numérique plus simple, plus sûr, plus créatif

Des ateliers numériques pour tous les publics

Outil incontournable du quotidien, le numérique n'en demeure pas moins complexe par son utilisation, ses opportunités et ses risques. Pour accompagner les différents publics vers une pratique sécurisée et créative, l'Esp@ce économique numérique a développé deux nouveaux ateliers gratuits.

Ces séances hebdomadaires, accessibles et conviviales, permettent à chacun de découvrir le numérique à son rythme, en fonction de ses besoins.

Vous souhaitez apprendre à protéger vos données, gérer votre temps d'écran, acheter en ligne ou encore sauvegarder vos photos ? L'atelier «Ma famille connectée et sécurisée» est fait pour vous.

Vous débutez dans la création de contenu numérique ? Découvrez les principes du webdesign, les outils, la cohérence graphique et commencez la création de votre maquette de page web dans l'atelier «Webdesign pour tous».

MA FAMILLE CONNECTÉE & SÉCURISÉE

Apprendre à mieux utiliser Internet et protéger ses comptes en ligne

Cycle de 3 mois avec séances indépendantes

Février

Se protéger des réseaux sociaux & navigation sereine - 4 séances

Mars

Organiser sa vie quotidienne avec le numérique - 4 séances



WEBDESIGN POUR TOUS

S'initier aux bases de la création visuelle et améliorer sa communication numérique

Cycle de 6 semaines avec séances indépendantes

Février

La création d'un projet web - 3 séances



Informations et inscriptions : een@cc-chatillonnais.fr - 03.80.81.28.68
Adresse : 20 avenue Noël Navoizat, 21 400 Châtillon-sur-Seine

Entreprendre en milieu rural, une opportunité

L'Esp@ce économique numérique au zénith

À l'occasion du festival «Audace d'entreprendre» qui s'est déroulé au zénith de Dijon, l'Esp@ce économique numérique a démontré que ruralité rime avec opportunités.



TotalEnergies, partenaire de l'événement, a animé une table ronde sur l'entrepreneuriat en milieu rural, au cours de laquelle nous sommes intervenus sur le thème «disposer de lieux dédiés, rompre l'isolement et favoriser la mise en réseau». C'est ainsi que l'Esp@ce a présenté son offre : tarifs attractifs, acteurs engagés, projets accompagnés et animations ciblées.

Résultats à l'appui et riche d'une première année prometteuse et diversifiée, c'est avec la création de deux ateliers et de deux entreprises que se poursuit l'aventure de l'Esp@ce économique numérique.

Des animations variées au cœur du Pays Châtillonnais

Partager, s'informer, s'évader : un hiver riche en rencontres

Le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a proposé des moments forts placés sous le signe de la convivialité, de la découverte et de la créativité. Entre ciné-convivialité, expositions, conférences, escapades festives et ateliers artistiques, les habitants ont pu se retrouver, apprendre et célébrer ensemble la magie des fêtes.

« Un jour, tu vieilliras »

Deux séances, les 16 octobre et 27 novembre, pour aborder la perte d'autonomie et le rôle des proches aidants.

Le CSCL et le Contrat Local de Santé ont proposé la projection du film «Un jour, tu vieilliras», suivie d'échanges avec le réalisateur Édouard Carrion. Une action qui a permis de sensibiliser le public et de mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement des aidants.



Exposition photos «Entre ciel et sol»

Dans le cadre du Festival des Solidarités, le CSCL accueille, jusqu'en janvier 2026, une exposition engagée.

Présentée en partenariat avec les associations Vinca et Solidarité Burkina, l'exposition invite à porter un regard sensible sur l'impact de l'homme sur son environnement. Visible dans le hall du CSCL, elle s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de réflexion collective.

Comprendre la mémoire pour mieux agir

Les 20 novembre et 4 décembre, deux conférences ont réuni un large public autour d'un thème : les troubles de la mémoire.

Animées par le Docteur Plassard, ces rencontres ont permis d'éclairer les mécanismes de la mémoire, du simple oubli aux pathologies plus complexes. Elles ont offert un temps d'information et d'échanges particulièrement apprécié.



Une escapade magique à Trèves

Le 6 décembre, une quarantaine de participants du CSCL ont découvert le marché de Noël de Trèves.

Accueillis par la majestueuse Porta Nigra, les participants ont plongé dans l'ambiance chaleureuse d'un marché de Noël allemand : illuminations, chalets colorés, spécialités locales et vin chaud. Une sortie conviviale et culturelle !



Atelier création boules de Noël

Le 10 décembre, familles et enfants se sont retrouvés au CSCL pour une chaleureuse animation de Noël.

Dans une ambiance festive, petits et grands ont participé à un atelier de création de boules de Noël. Un moment simple, créatif et convivial, qui a permis de partager la magie des fêtes en famille au sein du CSCL.

Une crèche provençale à Magny-Lambert

Le 12 décembre le CSCL a proposé à ses usagers une sortie culturelle placée sous le signe de l'émerveillement.

Les visiteurs ont pu découvrir une crèche provençale exposée dans l'église du village. Cette tradition, née à la fin du XVIII^e siècle, met en scène l'histoire de Noël à travers des santons finement réalisés. Les participants ont salué la qualité du travail et le talent de l'artiste.



La traditionnelle fête de Noël du CSCL !

Le 18 décembre, le CSCL a accueilli petits et grands pour un repas partagé de Noël placé sous le signe de la convivialité.

Chacun était invité à apporter un plat à partager, pour composer un repas collectif généreux et gourmand. La journée s'est poursuivie par un échange de cadeaux et des contes de Noël, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une action de sensibilisation au plus près du public

Ensemble contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais s'est associé à plusieurs partenaires pour une action forte menée au sein de la galerie marchande Intermarché de Châtillon-sur-Seine, favorisant échanges, écoute et prévention.

La mobilisation a rencontré un franc succès auprès des clients d'Intermarché, qui ont participé nombreux aux échanges proposés tout au long de cette journée citoyenne. L'objectif était clair : briser le silence, encourager la parole des victimes et lutter contre l'impunité des auteurs de violences.

Cette action a pu voir le jour grâce à une collaboration étroite entre la Maison de Protection des Familles de Côte-d'Or (gendarmerie, unité spécialisée VIF), les services du Conseil départemental, le Zonta Club et le CSCL de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.



Les intervenants se sont mobilisés ...



... dans la galerie marchande d'Intermarché

Une intervention musicale particulièrement marquante a été proposée par l'association Guedra, avec la chanson Machi normal de Fatima Charii, dont les paroles ont été distribuées au public. L'association KMQG était également présente pour présenter les ateliers hebdomadaires de krav maga dispensés au CSCL, une pratique de self-défense pouvant aider les victimes à se reconstruire et retrouver confiance.

Une action collective forte, traduisant l'engagement du territoire pour la prévention, la protection et la solidarité.

Besoin d'aide ou d'écoute ? Le 3919 est accessible 7j/7, gratuitement et anonymement.

Prévention, solidarité et engagement collectif

Octobre Rose, un territoire mobilisé

À l'automne 2025, le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais s'est pleinement mobilisé dans le cadre d'Octobre Rose. De la sensibilisation à la collecte de dons, plusieurs actions ont rythmé le mois, fédérant habitants, commerçants et partenaires autour d'une cause essentielle.

La mobilisation a débuté dès le début du mois d'octobre avec la mise en place de tirelire solidaires, fabriquées par le CSCL et installées chez de nombreux commerçants de proximité. Une action simple et visible, permettant à chacun de contribuer à la lutte contre le cancer du sein au profit de la Ligue contre le cancer.



Création des tirelres



Stand au marché

Le samedi 25 octobre, cette dynamique s'est poursuivie sur le marché de Châtillon-sur-Seine, où le Centre SocioCultuel et de Loisirs était présent aux côtés de la Ligue contre le cancer pour une matinée dédiée à la prévention et à l'information. Les échanges avec le public ont été enrichis par la présence de Sandrine, sophrologue certifiée RNCP, engagée aux côtés de la Ligue, offrant un temps d'écoute et de sensibilisation apprécié.

Point d'orgue de cette mobilisation, un moment convivial a été organisé le 18 novembre avec les commerçants participants, à l'occasion de la remise officielle des dons. En présence de Lydie Martin, référente de la Ligue contre le cancer, le montant total de 3 000 € a été annoncé. Une somme qui témoigne de l'élan de solidarité suscité sur le territoire et de l'engagement collectif en faveur de la prévention et de la lutte contre la maladie.



Remise des dons

Bienvenue à la retraite

Des ateliers pour bien préparer un nouveau chapitre de vie

En novembre, le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a proposé des ateliers de prévention gratuits destinés aux futurs et jeunes retraités, pour aborder sereinement cette étape clé de la vie.

Pensés comme un temps d'échange et de réflexion collective, les ateliers « Bienvenue à la retraite » ont accompagné les participants dans la transition vers la retraite. Répartis en quatre rencontres de trois heures, ils ont permis d'aborder des thématiques essentielles : les démarches administratives, les projets et envies à venir, la prise en compte de sa santé et de son bien-être, ainsi qu'un temps de bilan partagé en fin de parcours.

Ouverts aux personnes à deux ans de leur départ en retraite comme aux jeunes retraités, ces ateliers ont favorisé le dialogue, le partage d'expériences et l'accès à des outils concrets, dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Partage d'expériences



Temps d'échange

Ce dispositif, soutenu financièrement par l'Union régionale des centres sociaux en partenariat avec les caisses de retraite, s'inscrit pleinement dans la mission du Centre SocioCultuel et de Loisirs : accompagner les habitants à chaque étape de leur vie et renforcer le lien social sur le territoire.

Un partenariat historique pour veiller sur les plus vulnérables

Un engagement renouvelé contre la précarité

Le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et les Restos du Cœur poursuivent leur coopération au service des personnes les plus fragilisées. La reconduction de leur convention marque une volonté partagée : agir concrètement contre l'exclusion et accompagner les publics vulnérables.



Signature du partenariat

Aux Restos du Cœur, l'aide alimentaire n'est qu'une première étape : l'essentiel réside dans l'écoute, la bienveillance et la chaleur humaine offertes aux personnes confrontées à la précarité. Des valeurs qui rejoignent pleinement celles du Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, où l'accueil inconditionnel et la lutte contre toutes les formes d'exclusion guident l'action quotidienne.

La reconduction de la convention partenariale a été l'occasion pour le Président de la Communauté de Communes de saluer l'engagement sans faille de l'antenne locale des Restos du Cœur et de ses bénévoles. Un moment d'échanges constructifs sur la complémentarité des missions menées conjointement par le CSCL et l'association, au service des publics les plus vulnérables.

L'antenne de Châtillon-sur-Seine est désormais codirigée par Dominique Bardet, nouveau responsable opérationnel, aux côtés de Marie-Reine Perrot. Ensemble, et entourés d'une équipe de bénévoles dévoués, ils œuvrent chaque semaine pour accompagner celles et ceux que la vie a bousculé.

Cantines scolaires : un service essentiel au quotidien

Bilan 2025 des restaurants scolaires du Pays Châtillonnais

Chaque jour, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais assure le fonctionnement des restaurants scolaires sur l'ensemble du territoire. Derrière ces services de proximité, indispensables aux familles, se mobilisent 43 agents pour accompagner les enfants dans un cadre éducatif, sécurisé et convivial.



Cantine de Châtillon-sur-Seine



Cantine de Recey-sur-rource

En 2025, les restaurants scolaires du Pays Châtillonnais ont continué de jouer pleinement leur rôle de service public de proximité. Au total, 850 enfants ont fréquenté au moins une fois l'une des 7 cantines du territoire, représentant 53 363 repas servis sur l'année. Si la fréquentation globale reste stable, des évolutions contrastées apparaissent selon les communes, avec une hausse marquée à Châtillon-sur-Seine et un léger recul ailleurs.

16.70 €

Coût par repas

5.41 €

Prix moyen du repas
facturé aux familles

32.4%

11.29 €

Participation de la Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais à chaque repas pris par enfant

67.6%

Budget global enfance	2026	Budget cantine	2026
Dépenses	1 574 895 €	Dépenses	974 805 €
Recettes	521 000 €	Recettes	318 500 €

Le Relais Petite Enfance

Une journée de formation pour les assistant(e)s maternel(le)s du territoire

Le 29 novembre, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, avec le soutien de la MSA Bourgogne Franche-Comté, a organisé une journée de formation dédiée aux assistantes maternelles. Treize professionnelles ont participé à ce rendez-vous mêlant prévention, échanges et montée en compétences.

Cette journée a débuté par une intervention de Prevent'Eure autour de la Maison Géante, un outil pédagogique immersif permettant de sensibiliser aux risques domestiques. À travers un parcours interactif, les participantes ont pu identifier les dangers du quotidien, découvrir les gestes de prévention et partager leurs expériences pour renforcer la sécurité des enfants accueillis.

L'après-midi s'est poursuivi avec Médiation 3D, qui a animé un atelier sur la communication au sein du trio parent-employeur / assistante maternelle / enfant. Les échanges ont porté sur la gestion des situations délicates, la clarification des attentes et l'importance d'un dialogue bienveillant pour garantir un accueil serein et adapté aux besoins de chacun.

Au-delà des apports théoriques, cette journée a permis aux assistantes maternelles de rompre l'isolement, de valoriser leur compétences et d'enrichir leurs pratiques dans un cadre convivial et interactif.

Face à ce succès, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes envisage d'organiser de nouvelles sessions afin de continuer à soutenir les assistantes maternelles dans leur rôle essentiel auprès des jeunes enfants et des familles du territoire.



Maison Géante



Atelier médiation 3D



Sensibilisation à la mort inattendue du nourrisson

La magie de Noël en crèche Moments de partage à Baigneux-les-Juifs et à Sainte-Colombe-sur-Seine

Vendredi 19 décembre 2025, la micro-crèche « Les Tréfilous » à Sainte-Colombe-sur-Seine a réuni enfants, parents et professionnelles à l'occasion d'une fête de Noël placée sous le signe de la convivialité et du partage.



Moment de convivialité



Atelier créatif

Organisée dans une salle gracieusement mise à disposition par la municipalité, et décorée avec les créations réalisées par les enfants, cette fête de Noël a permis aux familles de se retrouver autour d'un repas dînatoire partagé avec l'équipe de la micro-crèche et d'anciennes stagiaires.

Tout au long de la soirée, les enfants ont participé à différents ateliers créatifs, confectionnant des décorations pour leur sapin, profitant d'un petit shooting photo en famille dans un décor de Noël, ou encore s'amusant autour d'un atelier maquillage, rapidement investi par les enfants eux-mêmes, devenus maquilleurs le temps d'un instant.

Moment très attendu de la soirée, la visite du Père Noël a émerveillé petits et grands. Chaque enfant a pu recevoir un cadeau et des chocolats, avant d'immortaliser ce moment par la traditionnelle photo souvenir.

L'équipe de la micro-crèche remercie chaleureusement les familles pour leur participation, leur bonne humeur et leur confiance au quotidien, ainsi que la mairie de Sainte-Colombe-sur-Seine pour le prêt de la salle, et Jérémie Brigand pour sa visite lors de cet événement convivial.



Photo avec le Père Noël

À Baigneux-les-Juifs, la crèche « Les P'tits Filous » a vécu une fin d'année ponctuée de surprises et de rencontres. Entre animations originales, moments intergénérationnels et temps festifs partagés avec les familles, les 18 et 19 décembre 2025 ont laissé place à une atmosphère chaleureuse et pleine d'émerveillement.



Rencontre avec les Shetlands

Jeudi 18 décembre, la magie de Noël s'est invitée devant la crèche grâce à une surprise pleine de tendresse. L'association L'ÂÔMA de Brémur-et-Vaurois est venue à la rencontre des enfants accompagnée de deux adorables poneys Shetland, Violette et Framboise. Déguisés pour l'occasion, ils ont paradé sous les yeux émerveillés des tout-petits et les sourires attendris des aînés. Ce moment intergénérationnel, partagé notamment avec les résidents de la MARPA « Les Tilleuls », a illuminé la matinée et créé de beaux souvenirs pour tous.

Le lendemain, vendredi 19 décembre, une fête est venue clôturer l'année dans une ambiance tout aussi chaleureuse. Cette parenthèse festive a permis aux familles de vivre un temps de complicité avec leurs enfants et de renforcer les liens avec l'équipe de la crèche et les autres parents. Au programme : un spectacle mêlant contes et musiques proposés par Sarah Baillot-Sterlin, conteuse musicienne de l'association Chemins de Voix, un goûter gourmand autour d'un chocolat chaud, ainsi que plusieurs ateliers ludiques sur le thème de Noël.



Moment de convivialité



À l'écoute du conte

Ces deux journées ont parfaitement illustré l'engagement collectif en faveur du bien-être des enfants et du vivre-ensemble. Un grand merci à l'ensemble des partenaires, intervenants et familles pour leur participation et leur enthousiasme.

L'intercommunalité aux côtés de ses communes

Lignerolles présente sa halle aux loisirs



Inauguration

Si vous êtes allés à Lignerolles pour l'un de ses événements, vous n'avez pas pu manquer son cadre verdoyant. Théâtre de nombreuses manifestations au décor bucolique, l'utilisation de l'espace de loisirs dépendait jusqu'alors des conditions climatiques.

Pour continuer à profiter d'un cadre naturel même sous la pluie, équipe municipale et habitants ont travaillé sur l'aménagement d'une halle en structure bois. Par sa démarche participative, la commune a bénéficié du dispositif régional ENVI, et d'un coup de projecteur vidéo relayé à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Rendez-vous à la halle aux loisirs de Lignerolles entre marchés, activités et festivités !



Terrain avant création

Billy-Lès-Chanceaux transforme un bâtiment pour ses habitants

Il y a quelques années, la commune s'était lancée le défi de rénover un bâtiment. L'objectif ? Préserver le patrimoine communal et lui donner un nouvel usage.



Bâtiment rénové

Considérant que les relations humaines dans les villages représentent un trésor à protéger, Jean-Pierre Clerc, maire de la commune, et l'équipe municipale ont décidé de créer un espace de rencontres et de loisirs, pour favoriser les interactions. Plus qu'une rénovation, c'est une véritable transformation qui s'est opérée. Habitants, associations, utilisateurs peuvent désormais occuper l'espace de convivialité pour leurs événements, activités et moments d'échanges.



Inauguration

Une place baptisée en hommage au centenaire du village Gommeville honore Paul Tardy

Le 9 août 2025, la commune de Gommeville a inauguré la place « Paul-Tardy », rendant hommage, en sa présence, à l'un de ses habitants les plus engagés, figure incontournable de la vie municipale pendant près d'un demi-siècle.

La municipalité de Gommeville a célébré, le 9 août 2025, un moment fort de son histoire locale : l'inauguration officielle de la place Paul Tardy, récemment rénovée. Ce lieu emblématique, marqué par son tilleul de la Liberté planté en 1989 par Paul Tardy et les enfants de la commune, devient désormais un espace dédié à la mémoire, aux rassemblements et à la convivialité.

Né en 1925, Paul Tardy a consacré 48 années à la vie municipale, dont 12 en tant que premier adjoint (1977-1989). Engagement, disponibilité, bienveillance : autant de qualités qui ont façonné son parcours et marqué durablement la commune. C'est donc en sa présence, entouré des habitants, que la plaque portant son nom a été dévoilée. Un hommage rare et chaleureux rendu à un homme qui a tant donné à son village.

Aux côtés des habitants réunis pour l'occasion, étaient présents le Sous-Préfet, le député et le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Le maire, Jean-Paul Rommel, a salué l'engagement exemplaire de Paul Tardy et remercié toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette inauguration une fête à la hauteur de l'événement.

Un moment simple, sincère et profondément humain, à l'image de Gommeville et de ceux qui ont contribué à écrire son histoire.



Inauguration



Dévoilement de la plaque



Dévoilement de la plaque

Une restauration majeure achevée après dix ans de travaux L'église d'Étalante retrouve tout son éclat

Le 13 septembre 2025, la commune d'Étalante a célébré la fin d'un vaste chantier de restauration de son église, un édifice emblématique désormais préservé et valorisé pour les années à venir.



Avant



Après

Commencé en 2015 et mené en trois grandes tranches, le chantier de rénovation de l'église d'Étalante aura mobilisé élus, architectes et entreprises pendant près de dix ans. Clocher, assainissement, charpente, toiture, façades puis intérieur : tout le bâtiment a été restauré afin de garantir sa sécurité, sa stabilité et son ouverture au public.

Les habitants ont pu suivre l'avancée des travaux au fil des années, notamment lors des cérémonies commémoratives ou lors de la pose du nouveau coq du clocher, moment marquant pour le village.

L'inauguration, en présence des autorités civiles et religieuses, a rassemblé près d'une centaine de personnes. Après les discours, un temps convivial a permis à chacun d'échanger autour du chantier, suivi d'un concert de cuivres qui a mis en valeur l'acoustique remarquable de l'édifice rénové. La journée s'est conclue par une messe.

Financée par l'État (DETR), le Département, la Région et la Fondation du Patrimoine - grâce également aux dons d'habitants - cette restauration offre à la commune un lieu désormais sécurisé, valorisé et prêt à accueillir offices, visites et animations culturelles.



Inauguration

Baigneux-les-Juifs renforce ses services de proximité

Une mairie rénovée au cœur du village

Le 25 septembre, la commune de Baigneux-les-Juifs a inauguré sa nouvelle mairie, désormais installée sur la place centrale du village. Un déménagement pensé pour rapprocher les services publics des habitants et accompagner la dynamique de renouveau engagée depuis plusieurs années.



Auparavant, les locaux de la mairie de Baigneux-les-Juifs se trouvaient dans un ancien bâtiment de La Poste. Après plusieurs chantiers structurants réalisés dans la commune – agrandissement de la salle des fêtes, construction d'une nouvelle crèche par la Communauté de Communes – la relocalisation de la mairie au cœur de Baigneux-les-Juifs est apparue comme une évidence. Plus centrale, plus accessible, elle s'inscrit pleinement dans la volonté de renforcer les services de proximité.

La nouvelle mairie regroupe désormais l'agence postale communale, un secrétariat, un bureau partagé avec le SIVOM, une permanence France Services chaque mercredi matin, ainsi que des interventions régulières d'une avocate et d'une assistante sociale. Autant de services pensés pour accompagner au mieux les habitants dans leurs démarches du quotidien.

Pour marquer cette inauguration, l'association «Baigneux ARCHIVES» a présenté une exposition retraçant l'histoire du bâtiment, de ses origines postales à sa renaissance municipale. La cérémonie s'est prolongée dans une ambiance festive grâce au concert de rentrée organisé par l'association «Tout Baign'Eux» et à la présence d'un groupe folklorique. Un moment chaleureux, à l'image d'un projet qui redonne vie au centre du village.



Autour d'une danse folklorique

L'Europe, au cœur de votre quotidien

LEADER, un programme européen porté par la Communauté de Communes, qui soutient les projets du territoire

Grâce à ses fiches actions multithématiques de la Communauté de Communes, de nombreux projets sont accompagnés autour de l'environnement, des services à la population, de l'économie et du tourisme.

Ces projets sont présents dans votre quotidien, en voici quelques exemples : extension de déchèterie, création d'activités touristiques, aménagement d'aires de camping-car, construction d'un toboggan à la piscine municipale de Châtillon-sur-Seine, réhabilitation d'école, restauration de chapelle, construction d'une unité de dialyse...



Construction d'un toboggan à la piscine municipale



Étude sur la mise en tourisme d'une commune



Réhabilitation d'une déchèterie



Réhabilitation d'une chapelle



Construction d'une unité de dialyse



Réhabilitation d'une école



Réfection de la micro-signalisation

D'Click studio au Musée du Pays Châtillonnais

Une année sous le signe de la mode

L'année 2025 s'est placée sous le signe de la mode au Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix. Après le succès de l'exposition Marc Bohan : les années Dior, le musée avait prolongé cette dynamique en accueillant le programme « Les Jeunes Pousses du Mannequinat 2025 », porté par Laetitia Devaux-Bouveret, fondatrice de D'Click Studio.

Placée cette année sous le signe de la mode, la programmation du Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix s'est enrichie d'une collaboration originale avec Laetitia Devaux-Bouveret, ancienne mannequin, photographe de mode et fondatrice de D'Click Studio. Une façon assumée de prolonger l'élan créé par l'exposition événement Marc Bohan : les années Dior et d'ouvrir le musée à des pratiques contemporaines.



Trois sessions de castings, ouvertes à toutes et tous, de l'enfance au grand âge, ont ainsi été organisées au musée. Objectif : repérer des talents, mais surtout valoriser la diversité des profils et démystifier l'univers du mannequinat. À l'issue de ces rencontres, 17 visages ont été sélectionnés : sept enfants et adolescents - dont deux ont déjà intégré une agence -, quatre adultes et six seniors, chacun accompagné dans la suite de son parcours.



Cette aventure s'est conclue par une journée dédiée à la photographie de mode, le 13 décembre 2025. Seuls, en duo ou en famille, les participants ont vécu une expérience de shooting, repartant avec des souvenirs professionnels et une confiance renforcée. Une initiative à la fois artistique, humaine et inclusive, qui confirme la volonté du musée de faire dialoguer patrimoine, création et regards contemporains.

L'éclat sculpté s'est invité au Musée du Pays Châtillonnais

Exposition temporaire Cévé

Du 25 septembre au 29 décembre 2025, le Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix a présenté une exposition temporaire consacrée à Cévé, artiste parisienne reconnue internationalement, dont les sculptures contemporaines allient finesse et émotion.



Le Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix a ouvert ses portes à l'univers lumineux de Cévé, artiste parisienne très présente sur la scène artistique outre-Atlantique, notamment à Miami. Ses œuvres, façonnées en résine ou en bronze argenté, se distinguent par leur pureté de ligne et la douceur de leur toucher, mêlant la finesse de l'artisanat français à une poésie empreinte d'enfance et de tendresse universelle.

Reconnue dans le monde entier, Cévé a vu ses œuvres acquises par des stars telles que Lady Gaga, Andrea Bocelli ou encore Tony Parker. Ses sculptures, à la fois raffinées et pleines de tendresse, invitent le public à sourire et à se laisser émouvoir par la beauté de chaque détail.



Un marché de Noël qui rassemble

Noël enchanté au Musée du Pays Châtillonnais

Le 7 décembre 2025, le Musée du Pays Châtillonnais s'est transformé en véritable village de Noël. Créateurs locaux, animations et gourmandises ont fait briller les yeux des petits et des grands.

Le marché de Noël du Musée du Pays Châtillonnais a tenu toutes ses promesses ! Près de 1 000 visiteurs ont parcouru les salles du Trésor de Vix, profitant des créations locales et des gourmandises proposées par une vingtaine d'exposants. La chorale L'Air de Rien a enchanté les participants, tandis que l'exposition-vente des élèves du collège Fontaine des Ducs a apporté une touche de fraîcheur et de créativité.

Le grand sapin, majestueux au centre de la cour du musée, a émerveillé et attiré tous les regards. Les familles ont pu déambuler ensemble dans une ambiance chaleureuse et festive. Cet événement, orchestré avec brio par l'équipe du musée, confirme le succès et l'attractivité de cette journée déjà devenue un rendez-vous incontournable pour le territoire.



Un moment marquant dans l'histoire du Musée du Pays Châtillonnais

La visite de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco

Le 8 décembre 2025, le Musée du Pays Châtillonnais a eu l'honneur d'accueillir Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco pour une visite privée. A la demande du Palais Princier, elle a été organisée dans la plus grande discrétion. Un moment rare, venu consacrer le succès remarquable de l'exposition événement Marc Bohan : Les années Dior.

C'est l'apogée pour le Musée, cette venue exceptionnelle s'inscrit dans l'histoire singulière de Marc Bohan qui fut directeur artistique de la maison Dior et un ami proche de la famille princière monégasque. L'exposition, parrainée par la Princesse Stéphanie de Monaco, présentait plusieurs robes issues des collections du Palais Princier, parmi lesquelles la célèbre robe rose portée par la Princesse Grace de Monaco.

La visite a débuté par la découverte du musée et du Trésor de Vix, avant de se poursuivre au cœur de l'exposition. Cécile Zicot, directrice du musée, a ensuite accompagné le Prince Albert II aux côtés de Marie-Anne Bohan, fille du couturier, pour un temps d'échange privilégié autour de l'œuvre et de l'héritage de Marc Bohan. Témoinnant de son intérêt sincère, le souverain n'a d'ailleurs pas hésité à immortaliser certaines pièces exposées.

Après la venue du Chef du Gouvernement monégasque, cette visite princière vient couronner un travail de longue haleine mené par les équipes du musée, sa direction, et soutenu par le Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

Au-delà de l'événement, cette reconnaissance souligne la qualité du projet artistique porté par le Musée du Pays Châtillonnais. Elle illustre sa capacité à faire rayonner le territoire bien au-delà de ses frontières, et rappelle qu'une ambition culturelle exigeante peut trouver, même en milieu rural, un écho national et international.



Devant le Trésor de Vix



Devant l'exposition Marc Bohan : les années Dior

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHÂTILLONNAIS

MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS - TRÉSOR DE VIX

KIKI

Reine de Montparnasse



exposition
01 avril 2026
— 30 déc.

Exposition
d'intérêt
national

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.musee-vix.fr
Châtillon-sur-Seine